

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 179

présenté par
M. Accoyer

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La Loi de Financement de la Sécurité sociale initiale pour 2014 avait prévu un déficit de 9,6 Md€, soit une amélioration de 4,4 Md€ du déficit par rapport à 2013 : nous en sommes loin ! La réalité est tout autre, et pour la 2^{ème} année consécutive, les déficits de l'exercice exécuté (-11,7 Md€) sont largement supérieurs à ce qui était prévu en LFSS initiale et le redressement des comptes sociaux, en particulier de la branche maladie, connaît un coup d'arrêt

Les choses ne cessent d'empirer : le retour à l'équilibre que l'on nous avait promis pour 2017 est un mirage ! Il est repoussé à 2018 ou 2019 ... le Gouvernement socialiste, incapable de tenir ses engagements laisse filer les déficits

Alors que la Cour des comptes, dans son dernier rapport sur l'application des LFSS, recommande « de mettre en œuvre des réformes structurelles, seules à même d'infléchir durablement les dépenses », le texte qui nous est proposé ici ressemble beaucoup aux 2 précédents. Coups de rabots, mesures de tuyauterie, augmentations de taxes... Elles ne suffiront pas à infléchir la tendance et les auteurs de l'amendement redoutent d'avoir à corriger les prévisions à la baisse, une fois de plus, dans le PLFSS pour 2016...